

**Cinquième Assemblée générale de l'Association des Institutions supérieures de contrôle
ayant en commun l'usage du français (AISCCUF)**

Marrakech 29 janvier 2008

Intervention de Monsieur RAJAONA Andrianaivo Ravelona
Représentant l'Organisation internationale de la Francophonie

Monsieur El Midaoui, Premier Président de la Cour des comptes du Royaume du Maroc, le Président de l'Association des Institutions supérieures de contrôle ayant en commun l'usage du français (AISCCUF);

Monsieur Philippe Séguin, Premier président de la Cour des comptes de la France, Secrétaire général de l'Association des Institutions supérieures de contrôle ayant en commun l'usage du français (AISCCUF);

Mesdames et Messieurs les Présidentes et les Présidents,

Mesdames, Messieurs

En commençant ces quelques propos, permettez moi, tout d'abord, de vous présenter les regrets de , S E Monsieur Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie et de Monsieur Hugo Sada, Délégué à la Paix, à la Démocratie et aux Droits de l'Homme de l'Organisation internationale de la Francophonie, dont le calendrier très chargé ces jours-ci ne leur a pas permis de participer à la tenue de cette cinquième Assemblée générale de l'AISCCUF.

Toutefois, sensible à votre initiative d'associer la Francophonie à vos assises, conscient de l'importance de cette manifestation et soucieux d'assurer la présence de la Francophonie à cette assemblée générale, mais aussi d'approfondir davantage le partenariat entre votre Association et la Francophonie, SEM Abdou Diouf a bien voulu me confier le privilège et

l'honneur de représenter l'Organisation Internationale de la Francophonie à cette 5^{ème} assemblée générale de l'AISCCUF.

Car en effet, ces relations de partenariat n'ont pas cessé, ces derniers temps, de s'enrichir encore davantage. J'en veux pour preuve, rien que pour l'année 2007 qui vient de s'achever, le soutien apporté par notre Organisation à la tenue du colloque euro-méditerranéen organisé à l'occasion du bicentenaire de la Cour des comptes française à Marseille le 26 juin 2007, en association avec l'AISCCUF ; colloque qui a vu la participation de notre Secrétaire général.

Les travaux de cette rencontre de Marseille, dont le succès en a fait, désormais, une indiscutable référence pour toute réflexion sur les nouveaux enjeux du contrôle des finances publiques, ont, entre autre, mis en exergue la portée du modèle juridictionnel de contrôle des comptes dans l'espace francophone. Par ailleurs, les conclusions de ce colloque international nous ont édifiés dans l'opportunité de pousser plus loin encore la réflexion francophone sur la diversité et l'efficacité des systèmes juridiques.

Mais pour notre Organisation, l'AISCCUF est tout d'abord, et avant tout, ce formidable lieu de rencontre et d'échanges d'où procède un singulier renforcement des capacités par les pairs, des institutions chargées du contrôle des finances publiques. Et le programme de cette 5^{ème} assemblée générale vient l'attester.

Or, la programmation quadriennale 2006-2009 de la Francophonie, dans son volet « Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'homme » réserve une place substantielle tant au renforcement des capacités humaines et matérielles des institutions, dont les institutions supérieures de contrôle, avec un accent fort sur la formation continue des membres et personnels de ces institutions, qu'au déploiement des activités des réseaux institutionnels, telle que l'AISCCUF, et de leurs capacités d'observation.

La convergence des objectifs assignés à cette programmation quadriennale avec ceux attribués à votre programme d'action triennal pour les années 2006-2008 qui s'articule autour d'une politique de soutien et de formation collaborative encourageant la coopération Sud - sud ; d'une politique de formation professionnelle par des séjours de moyenne durée dans les institutions supérieures de contrôle, ainsi que de l'organisation d'un séminaire annuel, nous incite à faire du partenariat avec l'AISCCUF un modèle du genre.

C'est dans cette même perspective, que vous avez mis en place un site internet, dynamique et interactif, visant à construire un lieu d'échanges professionnels et de communication, par la mise en commun de jurisprudences et d'outils de contrôle, et la mise en valeur des travaux des institutions supérieures de contrôle des finances publiques, au service de la gouvernance financière et de l'Etat de droit. Cette initiative vient de bénéficier d'un soutien financier de la Francophonie dans son programme du fonds francophone des inforoutes.

Dans l'approfondissement de ce partenariat, vous avez aussi bien voulu contribuer de manière significative au dispositif d'observation et d'évaluation permanentes des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone, par l'élaboration d'un questionnaire ainsi que par le traitement de ses résultats ; un exercice délicat dont les conclusions commises à cet effet ont largement étayé les développements du 2^{ème} Rapport de ce dispositif transmis au chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage, et rendu public en 2007.

Pour l'élaboration concertée, cette année-ci, du 3^{ème} Rapport, la Délégation à la paix, à la démocratie et aux droits de l'homme souhaiterait pouvoir continuer à bénéficier de l'expertise de l'AISCCUF. L'un des axes retenus pour ce prochain rapport, sous le chapitre relatif à la consolidation de l'Etat de droit, porte sur le rôle de la gouvernance financière et du contrôle de la gestion des finances publiques dans la lutte contre la corruption et la consolidation de l'Etat de droit.

Enfin, la Francophonie serait toute aussi honorée si l'AISCCUF voudrait bien s'associer à elle dans l'organisation et l'animation d'une Conférence sur le thème de « la gouvernance financière publique et la préservation des fonds publics dans l'espace francophone ». Cette conférence, conçue sur le mode de la sensibilisation, de la formation et du perfectionnement des protagonistes de la gouvernance financière publique par leurs pairs, devrait se tenir en juillet 2008.

Monsieur le Président, Mesdames, messieurs,

Ce rapide tour d'horizon de nos activités communes passées, mais aussi de nos projets communs pour l'avenir illustre à quel point les relations de synergie sur lesquelles repose notre partenariat sont denses et fructueuses.

Certes la période dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui est encore celle de la formulation des vœux en ce début d'année ; mais plus qu'un vœu, c'est une assurance que nous évoquerions, l'assurance d'un partenariat encore plus renforcé entre la Francophonie et l'AISCCUF. Nous sommes convaincus, pour notre part que nous nous y acheminerions dans les termes les plus favorables.

Je vous remercie.